

VEMARS ANIMATIONS LOISIRS

8 MAI



BROCANTE A VEMARS.

Les inscriptions débuteront le 1^{er} avril et seront clôturées le 30 avril.

Pièce à fournir:

- Copie de votre pièce d'identité recto-verso ou le registre des commerces (*obligatoire à la réservation*)
- Une enveloppe timbrée à vos noms et adresse ainsi qu'un numéro de téléphone
- un chèque à l'ordre du VAL pour votre réservation

Tarifs :

- Particulier : 10€ pour 2 mètres linéaires
- Professionnel : 20€ pour 2 mètres linéaires

L'INSCRIPTION DEVIENDRA DEFINITIVE DES RECEPTION DES DOCUMENTS.

Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée des inscriptions,

1. La cour de l'école
- 2 La rue Pierre Curie
- 3 La rue du Clos

Si vous souhaitez être à côte d'un ami, il est indispensable que les inscriptions nous parviennent en même temps, le préciser sur votre courrier.

Vous recevrez en retour le règlement de la brocante, votre reçu et votre numéro d'emplacement qui vous sera attribué de manière définitive .

Par mesure de sécurité, nous vous rappelons qu'aucun véhicule ne peut stationner près des emplacements. TOUS EXPOSANTS DEVRONT ARRIVER AVANT 8H ET NE POURRONT LE QUITTER AVANT 18 H POUR CAUSE DU PLAN VIGIPIRATE

ENVOI DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS :

VAL 5 AVENUE DE LA CHAMBRELANNE

TEL : 06.56.89.49.81

Du lundi au vendredi de 19h00 à 21h00